



Lycée des métiers Benoît Charvet
19 bis rue de Laharpe - 42000 Saint-Etienne

Tél. : 04 77 49 30 80

<http://benoit-charvet.elycee.rhonealpes.fr>

Coordonnateurs - responsables pédagogiques MC AG2S :

- Gestion de projets : **Thierry PORTERAT**
thierry.porterat@ac-lyon.fr (06 83 74 18 31)
- EPS : **Marcelline COLIN - Emilie JOUVE**
Marcelline.Colin@ac-lyon.fr (06 12 26 38 55)
Emilie.Jouve@ac-lyon.fr (06 18 25 79 55)

Comment postuler à cette formation?



MC AG2S

MENTION COMPLÉMENTAIRE

ANIMATION-GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF

Dominante APT : Activités Physiques pour Tous



Titulaire d'un BAC
Vous voulez vous former dans le domaine du sport ?

Lycée des métiers Benoît CHARVET - SAINT-ETIENNE (42)

La Mention Complémentaire Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif (MC AG2S)

L'étudiant(e) :

Il/elle devra :

- > être titulaire d'un baccalauréat,
- > être intéressé(e) par l'univers du sport,
- > disposer de compétences pour travailler en équipe et pour s'investir dans une démarche de projet,
- > satisfaire le niveau 4 des exigences techniques et sécuritaires attendues à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat dans les activités sportives.



Durée de la formation (non rémunérée) : 1 an

- > 10 mois (sept. à juin) : 18 semaines au lycée - 18 semaines en structure (de nov. à juin : 2 jours au lycée / 3 jours en structure)

L'étudiant(e) reste sous statut scolaire (possibilité d'être boursier selon situation).

Les contenus de la formation : (formation diplômante)

- Matière professionnelle : conduite de projet (de sa conception à sa finalisation)
- Matières générales (liées aux projets) : EPS, maths, histoire du sport, anglais, STMS-biologie

Pour l'obtention de son diplôme, l'étudiant(e) sera évalué(e) dans les trois domaines suivants (évaluations en CCF) :

- la prise en compte des spécificités des publics et de la structure,
- la mise en œuvre d'un projet d'animation,
- la gestion d'un projet dans le secteur du sport.

L'obtention de la MC AG2S vaut équivalence avec l'ensemble des unités capitalisables 1 et 2 du BP JEPS

(Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport)

Nature de la structure d'accueil :

Il peut s'agir de structures publiques ou privées :

- collectivités locales,
- secteur scolaire ou périscolaire,
- entreprises,
- associations sportives, clubs,
- structures culturelles ou de loisirs, centres de vacances, complexes hôteliers, EHPAD...



L'étudiant(e) devra apprendre à construire des projets avec tout type de public (jeunes, personnes âgées, sportifs, personnes handicapées...).

A partir de novembre, après une période d'essai de 2 semaines en octobre, la structure professionnelle accueillera l'étudiant(e) 3 jours par semaine (du mercredi au vendredi), et éventuellement certains week-ends et vacances scolaires (selon événements sportifs). Le reste du temps sera consacré à sa formation au lycée.

Chaque étudiant(e) sera suivi(e) et évalué(e) durant sa formation par ses formateurs pédagogiques et professionnels.

Activités de l'étudiant(e) dans la structure :

L'étudiant(e) conduira, avec les équipes de la structure, le ou les projets définis ensemble (organisation d'activités, de manifestations, d'événementiels liés à la pratique sportive, actions promotionnelles...).

L'étudiant(e) n'est pas un(e) éducateur(trice) sportif(ve) en formation mais un concepteur(trice) de projets qu'il/elle doit imaginer, construire, budgétiser, promouvoir, mettre en œuvre (animer éventuellement avec ses formateurs) et évaluer. Il/elle pourra également apporter sa contribution à des projets existants.